

# Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

## Ecomètre

L'objectif est de fournir selon une grille simple et pratique, une mesure des potentialités écologiques de présence d'une espèce donnée (**écométrie**). La grille doit se limiter à un faible nombre de graduations, facilement distinguables sur le terrain. Tout doute doit se traduire par l'attribution du degré de potentialité le plus faible afin de ne pas exagérer artificiellement les potentialités d'un site. Il s'agit de plus se baser sur des acquis contrôlés que sur des possibilités de potentialité sinon on tend à appliquer une double hypothèse ce qui fragilise la pertinence de l'outil.

Les trois premiers degrés désignent les potentiels, les deux degrés suivants la présence avérée de l'espèce.

Des **filtres de diagnostic** sont choisis selon divers paramètres écologiques pertinents. Pour chaque filtre, les trois degrés de potentialité sont examinés indépendamment d'un filtre à l'autre. Ainsi, si pour un filtre donné, le degré est un et pour un autre filtre le degré est trois la station est classée au degré trois. Par ailleurs, dans quelques cas, il est possible de n'indiquer qu'un ou deux degrés pour certains filtres.

Un **filtre limitant** peut toutefois être posé en préambule, ainsi par exemple pour l'Agrion de Mercure, la présence d'eaux courantes est posé avant examen de tous les autres filtres, ce qui signifie que seules les stations aux eaux courantes sont examinées. Les informations recueillies sur le terrain peuvent être de sources diverses et ne requièrent pas nécessairement l'examen de tous les filtres écologiques envisageables. Ainsi les informations botaniques disponibles peuvent suffire pour examen certains filtres. Enfin, il est toujours possible de rajouter de *nouveaux filtres* en regard de l'évolution des connaissances.

### Cinq degrés de l'écomètre (couleurs pour cartographie)

1. Potentiel écologique existant, mais faible (jaune).
2. Potentiel écologique existant, fort (orange).
3. Potentiel écologique très fort, la présence de l'espèce est probable (rouge).
4. Présence avérée de l'espèce (individus clairement erratiques exclus), pérennité non démontrée (faibles populations et/ou reproduction ponctuellement signalée notamment) (bleu).
5. Présence avérée d'une population pérenne de l'espèce (noir).

# Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* (Odonate)

**Filtre limitant** : Eaux courantes, fossés ou sources de faible dimension (cours d'eaux inférieurs à 20 mètres de largeur en général). Le rapport hauteur des berges / largeur du cours d'eau (H/L) doit généralement être inférieur à 2 (cas des fossés ou cours d'eau incisés) et en particulier en absence d'hydrophytes. Si les stations sur substrat siliceux peuvent être examinées, les connaissances actuelles montrent par ailleurs que l'espèce est exceptionnelle voire absente sur de tels substrats.

## Filtres écométriques

### A. Taille du cours d'eau

1. Largeur mini 5 mètres, maxi 10 mètres - 2. Sources, ou largeur mini 2 mètres, maxi 5 mètres - 3. Largeur maxi 2 mètres (sauf sources, degré 2, où l'extension peut être notablement plus vaste et présenter des suintements étendus parfois sur plusieurs hectares).

### B. Luminosité

1. Réelle, mais faible - 2. Moyenne, entre 1/2 et 3/4 du site illuminé - 3. Site ensoleillé.

*Le facteur écologique intervenant dans ce filtre est susceptible de mesures de gestions favorisant le développement des populations*

### C. Végétation aquatique

1. Présence d'hydrophytes - 2. Présence de *Sium erectum*, et/ou *Apium nodiflorum* et/ou de Characées ou en eaux non chargées en substances organiques de *Nasturtium officinale* - 3. Présence d'herbiers à *Potamogeton coloratus*.

*La présence de végétation aquatique étant liée à la luminosité, les deux filtres peuvent se recouper en termes de gestion. Par ailleurs les espèces de plantes indiquées si elles peuvent être un substrat de ponte de l'espèce, ne sont démontrées pour être des plantes hôtes, mais simplement des plantes qui doivent présenter certaines convergences écologiques avec l'Agrion.*

### D. Présence connue de populations voisines d'Agrion de Mercure

1. A moins de 10 km et plus de 1 km - 2. A moins d'un km - 3. (non concerné).

*Le fonctionnement en métapopulations de l'espèce est démontré sur certains sites. L'isolement des stations est un facteur de fragilité et en termes de gestion, il convient de restaurer un tissu de stations favorables et voisines en cas de lacune sur ce point.*

### E. Dynamisme hydrologique du site

1. Station assez rarement perturbée par les crues - 2. Station rarement perturbée par les crues - 3. Station stable, jamais perturbée par les crues.

*Il est démontré que la pérennité de stations et les stations mères dans le cadre de métapopulations en plaine alluviale se situent en dehors du domaine des crues sur des sites relativement stables.*

### F. Températures de l'eau

1. Eau relativement fraîche toute l'année (moins de 15°C) - 2. Températures du même ordre, maintenues aussi en hiver (stabilité annuelle des températures - sténothermie) - 3. (non concerné).